

Le Conservatoire de musique et le Conservatoire de danse de Béthune

Les habitants de Béthune et de sa région ont la possibilité de suivre des cours de musique et de danse grâce à l'école de musique et au conservatoire de danse. La gestion de ces lieux a été transférée à la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay, Artois Lys Romane.

Le conservatoire de danse

Situé au 1er étage du Foyer François Albert, le Conservatoire de danse de Béthune propose des enseignements de danse allant de l'éveil (à partir de 4 ans) jusqu'au plus haut niveau. Elle offre des passerelles d'entrée dans les grandes écoles académies de danse.

En matière de danse, les disciplines enseignées sont les suivantes :

- > Eveil à la danse (4 à 6 ans)
- > Initiation à la danse (6 - 7 ans)
- > Danse classique
- > Danse moderne jazz
- > Danse contemporaine
- > Cours adultes danse contemporaine et moderne jazz
- > Danse urbaine

Le Conservatoire de musique

Le Conservatoire de musique se situe rue Jean-Baptiste Lebas, à Béthune. Elle propose des enseignements allant de l'éveil musical (dès 5 ans) aux approfondissements et au haut niveau. Les enseignements suivent le déroulé des cursus agréés par l'Etat, à savoir :

- > Cycle I (3 à 5 ans) : apprentissage
- > Cycle II (3 à 5 ans) : autonomie
- > Cycle III (2 ans) : approfondissement

Chaque cycle se clôture par un examen de fin de cycle.

Les instruments enseignés sont les suivants :

- > Clarinette,
- > Saxophone,
- > Flûte,

- > Hautbois,
- > Percussions,
- > Violon,
- > Alto,
- > Violoncelle,
- > Trompette,
- > Trombone,
- > Piano, Orgue,
- > Tuba,
- > Cor,
- > Chant Lyrique





B É T H U N E
SMART CITY

HÔTEL DE VILLE
6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

HORAIRES :
Lun : 9h > 19h30 sans interruption
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr